

## Déclaration du SNUipp-FSU 82 à la CAPD du 6 juillet 2021

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,



C'est encore une année d'école sous Covid qui s'achève et qui laisse le souvenir d'une gestion désespérante de la crise sanitaire, d'un durcissement des relations entre l'Administration et les enseignant-es et même de mépris pour ces dernier-es

Soumis aux aléas des vagues successives de pandémie, mais aussi aux volte-face quasi-quotidiennes de la FAQ concernant les détails des protocoles, les enseignants terminent cette dernière et très longue période sur les rotules. La volonté du ministre à rester sourd aux appels à la raison concernant la fermeture nécessaire des écoles quand celles-ci étaient devenues des clusters, concernant la fourniture en masques, concernant la vaccination prioritaire des enseignants, a usé jusqu'aux plus solides de nos collègues.

Très sincèrement, nous nous interrogeons toujours sur ce qui l'a emporté, de la désorganisation totale, du mépris absolu des personnels ou de l'irresponsabilité idéologique sanitaire. Sans doute une combinaison des trois.

Concernant le mouvement, comme nous l'avions prévu, avec la loi Dussopt tout ce qui se réglait en amont dans le dialogue paritaire, une volonté de bonne marche des services et d'adhésion des personnels à l'équité et aux règles communes se règle désormais dans le conflit et le contentieux, sur fond d'opacité de la quasi-totalité des opérations touchant aux carrières.

Sur les droits des personnels et le dialogue social, 2020-2021 aura vu la pleine application de la loi d'août 2019. Et on a pu en voir les effets délétères sur la mobilité et l'avancement.

Les Lignes directrices de Gestion pour le mouvement intra-départemental se traduisent par plus d'opacité : les résultats des mutations ne sont pas publiés, le contrôle des représentant.es des personnels ne peut pas avoir lieu, la multiplication des postes à profil interroge et leur attribution remet en cause les diplômes et certifications et fait place cette année à la cooptation et à l'opacité.

Nos collègues ne comprennent toujours pas que ces moments essentiels de la carrière puissent échapper à des règles collectives et à la transparence. Nous sommes même réunis ce jour alors que des collègues ont déjà reçu des courriers concernant l'attribution des congés formation. Si on avait pu cauchemarder un jour d'une CAPD fantôme, on pourrait dire que Blanquer l'a fait. N'évoquons même pas les simili recours, les décisions étant déjà prises et actées sans que nos interventions n'y puissent rien changer.

En ce qui concerne les demandes de temps partiels, les personnels sont pénalisés à cause de la pénurie d'enseignant-es et de l'insuffisance du nombre de postes ouverts au concours pour la rentrée prochaine De trop nombreux-euses enseignant-es paient le prix des restrictions budgétaires. Choisir sa quotité de travail devrait être un droit pour toutes et tous! Il nous est difficile au moment de la carte scolaire d'entendre dire qu'avec la baisse démographique l'attribution en postes est suffisante pour ensuite voir que des collègues n'obtiennent pas le temps partiel demandé, ou la dispo ou encore l'exeat au prétexte que l'on est trop juste en poste. Si des collègues ne peuvent évoluer comme désiré, qu'ils ne peuvent suivre leur conjoint.e, se rapprocher de leurs parents (...) pour de simples raisons de moyens, c'est que la dotation est insuffisante.

La pandémie a eu un effet de puissant révélateur sur l'état de délabrement de nos capacités notamment en terme de remplacement.

Malgré tout, le ras-le-bol et le rejet du ministre n'entament pas la volonté de l'ensemble des personnels des écoles publiques pour faire réussir tous les élèves. Mais l'école ne pourra continuer ainsi en laissant porter la responsabilité de son fonctionnement sur les seuls personnels.

La rentrée s'annonce donc d'ores et déjà incertaine.

Le SNUipp-FSU continuera de porter de fortes ambitions pour l'école, les personnels et les élèves. Il appelle les enseignant-es et les AESH à investir dès septembre les mobilisations pour exiger un plan d'urgence pour le service public d'éducation.

D'ici là, de bonnes vacances méritées.

Merci de votre attention.

Les élu-e-s du SNUipp-FSU 82